

Contrat d'avenir : le Vaucluse défend ses projets



Alors que l'Etat s'engage, via le 1^{er} ministre Jean Castex, à verser 5,1 milliards d'euros à la Région Sud dans le cadre du Contrat d'avenir (ex Plan Etat-Région), Maurice Chabert, président du Conseil départemental, a défendu les intérêts du Vaucluse en priorisant 5 projets d'investissement. Les terres agricoles, le Palais des papes et Agroparc pour Avignon et les villes de Sorgues et de Fontaine-de-Vaucluse sont concernés.

Parmi 20 projets initialement choisis, le Département en a priorisé cinq, dont quatre seront placés sous sa maîtrise d'ouvrage. Le 1^{er} est un projet de modernisation et d'extension de l'irrigation des terres pour adapter l'agriculture au réchauffement climatique à l'horizon 2028. Vient ensuite la construction d'un édifice de 11 400m² à Avignon-Agroparc qui sera le futur Pôle de recherche et de conservation du patrimoine. Il comprendra les services départementaux des Archives, le service d'Archéologie, la réserve,



Ecrit par Mireille Hurlin le 7 janvier 2021

un espace mémoriel, le Centre de conservation et d'études de l'Etat et les Archives du Grand Avignon.

Le Palais-des-papes aussi

Quant à la partie du Palais-des-papes qui abrite les Archives départementales, elle sera rénovée et réaffectée et ses façades extérieures revues dès cette année. Puis ce sera au tour de Fontaine-de-Vaucluse de pouvoir réhabiliter son Centre départemental de plein air et de loisirs. La réhabilitation du bâtiment vise la labellisation BDM (Bâtiment durable Méditerranéen) en revoyant les postes de l'accueil, de l'hébergement et de la restauration, ainsi que l'accès aux activités sportives de kayak, escalade, vélo...

Sorgues, la ville qui monte, qui monte...

La Ville de Sorgues ne sera pas oubliée avec l'extension et le réaménagement de l'immeuble de Brantes qui abrite l'actuel service Livres et lecture en lien avec les 102 bibliothèques du réseau de Lecture publique. Le but des futurs travaux est de faire évoluer la diffusion des ouvrages ainsi que l'accueil et la valorisation des collections.

Des réalisations pour les 6 années à venir

Le Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 fixe le cap de l'action de l'Etat et de la Région pour les 6 prochaines années. Il vise à soutenir les projets d'investissements structurants plus efficacement afin de soutenir le développement et à l'attractivité des territoires.

Les thématiques

Les projets s'inscrivent dans 8 thématiques : la transition environnementale, la mobilité, l'équilibre et la solidarité entre les territoires, l'enseignement supérieur-éducation-recherche, la santé, le tourisme, la culture, le développement économique et la formation professionnelle-égalité hommes-femmes.

La région Sud

Pour la région Sud, quatre autres volets s'ajoutent : les sujets métropolitains, le Massif des Alpes, l'aménagement du Rhône et la reconstruction des vallées détruites des Alpes-Maritimes.

L'actu

Le Contrat de plan Etat-Région (CPER) 2021-2027 a été présenté le 5 janvier sur le port de Toulon par le 1^{er} ministre Jean Castex. Lors de ce déplacement, celui qui fut secrétaire-général de la préfecture de Vaucluse de 1999 à 2001 s'est entretenu avec Christophe Mirmand le préfet de Région, Renaud Muselier le président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Christian Estrosi le maire de Nice, Jean Falco le maire de Toulon en présence de Maurice Chabert, président du Conseil départemental de Vaucluse.

Relance

Dans le contexte de la crise sanitaire Covid-19, cette première étape de l'accord pluriannuel comprend également un abondement supplémentaire prévu par les deux plans de relance initiés par l'Etat et par la Région Sud, le plan « Rebond Etat-Région » constituant le 1^{er} volet du nouveau CPER désormais dénommé Contrat d'avenir.